Mein cher Augst

J'ai bien regretté de ne pouvoir vous voir, je [illegible] le lendemain de mon retour d'Inbonne au Dimmelberg où l'on m'a dit que vous étiez parti le jour avant. J'aurais tant [illegible] vous voir et constater que vous êtes guéri [illegible] je souhaite de tout cœur! — Nous avons donc salué notre ami Hermanjat à l'occasion de son 70ième anniversaire, il y avait [illegible] et moi et plus tard le comité central [illegible] Deine! [illegible] ami ne va pas bien. Je suis très abattu. La semaine passée nous avons enterré notre Jacob [illegible], [illegible] fidèle de notre section [illegible] et un bon ami et maintenant [illegible] angoisse pour [illegible] grand ami! Ces [illegible] avons perdu notre fidèle Marie, qui [illegible] années avec nous, la mort d'une si fidèle compagne vous [illegible]! Cela n'a pas empêché mes obligations et [illegible] exécution! —

Si vous tenez toujours à faire ce buste, vous savez que je ferai [illegible], pour vous faire plaisir, mais il faudrait un temps de tranquillité relative, peut-être florier? Avant tout il est urgent, que vous vous portez de nouveau très bien, je l'espère et je le souhaite pour vous et les vôtres et vos amis! bien à vous

Juriol 1 10 1932 votre [illegible]

Herrn Gottfr. Mattei Jun.

Sehr geehrter Herr

[illegible] dazu, Ihnen in Beantwortung Ihrer Zuschrift vom 26. 9. a. c. die Anmeldung [illegible] der [illegible] B. A. zuzustellen. [illegible] dass die Erfüllung dieser Bedingungen [illegible] berechtigt, die Sektion Jüns [illegible] dann [illegible] gebunden. [illegible] Anmeldung [illegible]

In hochachtungsvoller Begrüssung

[illegible] 1.10. 1932 [illegible]

Herrn Th. [illegible]

[illegible] Juriol

[illegible] erst heute dazu. [illegible] Sektion zu verdanken. [illegible] lassen, [illegible] gefallen [illegible].

[illegible] der [illegible] erst für 1933 [illegible] dass [illegible] 1932 [illegible] Jahres [illegible]

[illegible]

Juriol 1.10.1932 Begrüssung [illegible]

Sektion [illegible]
der
Gesellschaft
[illegible]